

LE DESSIN D'ALEX



L'EDITORIAL DE DANIEL MURAT

Un rejet qui arrange tout le monde

On ne fera donc pas le match à Hénin-Beaumont. Et ce rejet, hier, par le Conseil constitutionnel du recours de Marine Le Pen contre l'élection de son adversaire socialiste Philippe Kemel, est une bonne nouvelle... pour tous les candidats de juin. Soulagement, en premier lieu, pour le nouveau député, mal élu avec ses 118 voix d'avance. Un second scrutin aurait tout eu du chemin de croix ou du tir au pigeon pour lui, alors que la majorité gouvernementale subit un désaveu croissant des classes populaires et que le climat est plombé chez les socialistes par une série d'affaires locales. Jean-Luc Mélenchon, héros malchanceux du combat frontal d'il y a six mois, ne sera pas forcément mécontent de ne pas avoir à reprendre le chemin du bassin minier, dans une situation difficile de challenger où il avait surtout des coups à

prendre... Marine Le Pen apparaît, bien sûr, comme la vraie perdante. Elle a d'ailleurs vite dénoncé une décision « politique ». Mais son réquisitoire contre « l'UMP » et sa rhétorique poujadiste peuvent encore plus facilement servir aujourd'hui qu'hier. D'autant qu'une seconde défaite - pas exclue - aurait fait pâlir la vague bleu marine. Libérée de ce risque, la présidente du FN peut donc entonner en toute tranquillité son refrain victimaire et anti-establishment. Une petite musique qui, à défaut de se concrétiser à Hénin-Beaumont, pourrait avoir des effets collatéraux dès ce week-end, lors des législatives partielles, notamment à Béziers. Sans même parler du fiasco de Florange et de la crise à rallonge de l'UMP, autant d'éléments tirant la politique vers le bas. Et vers l'extrême-droite.

Alcool : le baclofène, encore !

SANTÉ Une nouvelle étude, conduite par un médecin français de 2008 à 2010, montre une efficacité du baclofène à long terme dans le traitement de l'alcoolisme.

Jusqu'à présent, l'efficacité du baclofène, une molécule initialement prescrite en neurologie, mais de plus en plus utilisée dans le traitement de l'alcoolisme, n'avait été démontrée qu'à court et moyen terme, jusqu'à un an après le début du traitement.

La nouvelle étude, menée par le docteur Renaud de Beaurepaire (Groupe hospitalier Paul-Giraud à Villejuif), a porté sur 100 patients, fortement dépendants à l'alcool et résistants aux traitements habituels. Ceux-ci ont suivi un traitement au baclofène avec des doses croissantes de médicament et sans limite supérieure.

Les résultats montrent que les patients devenus totalement abstinents ou ayant une consommation normale d'après les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), étaient de l'ordre de 50% à toutes les évaluations effectuées à trois mois, six mois, un an et deux ans.

Un certain nombre de patients ont aussi très significativement diminué leur consommation d'alcool, sans pouvoir contrôler parfaitement leur consommation, entrant dans la catégorie des patients « à risque modéré », selon les normes de l'OMS.

« Le total des patients significativement améliorés » par le traitement a été de 84% à trois mois, 70% à six mois, 63% à un an et 62% à deux

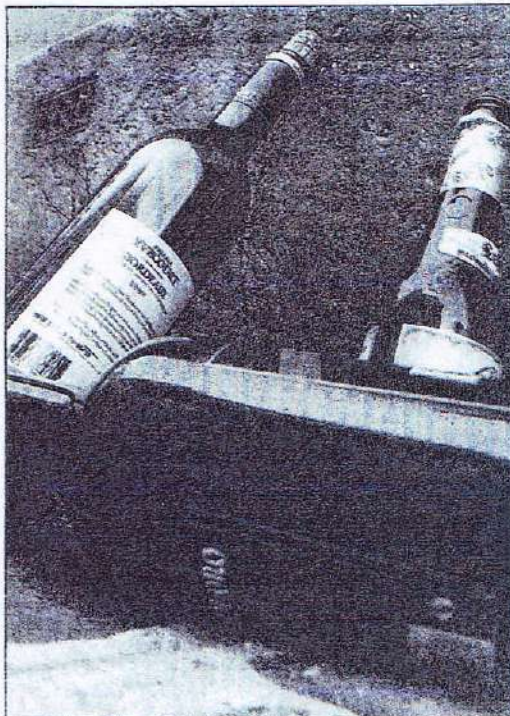
ans, précise l'étude. Le Dr de Beaurepaire est l'un des premiers à avoir prescrit du baclofène à fortes doses en France et est aussi un des investigateurs d'une grande étude nationale, Bacloville, supervisée par le professeur Philippe Jaury (université Paris-Descartes), dont les résultats seront publiés en 2014.

« C'est la première fois qu'on a un suivi de deux ans avec d'aussi bons résultats »

Professeur Philippe Jaury

« C'est la première fois qu'on a un suivi de deux ans avec d'aussi bons résultats », a commenté le Pr Jaury. La dose moyenne journalière donnée à ces patients a été de 147 mg et les effets indésirables du traitement « étaient nombreux mais toujours bénins », précise l'étude.

Le baclofène n'est toutefois pas un produit miracle, avec des échecs dans son utilisation, liés principalement à l'intolérance de certains aux effets secondaires (sommolence, fatigue, etc.), à la mauvaise observance du traitement et au manque de motivation, énumère le Dr de Beaurepaire.



Plus de 30 000 personnes prennent du baclofène en France contre l'alcool.

Le baclofène est un médicament ancien, initialement prescrit en neurologie, mais de plus en plus

utilisé en France hors autorisation de mise sur le marché dans le traitement de la dépendance à l'alcool.

Attention aux boissons énergisantes avec l'alcool
Consommer des boissons énergisantes telles que Red Bull ou Burné, augmenterait le risque d'entrer dans l'alcoolisme. Une équipe de l'Université du Maryland aux États-Unis, est parvenue à cette conclusion après avoir interrogé plus de 1 000 étudiants sur leurs habitudes de consommation. Les auteurs ont observé que les consommateurs les plus assidus présentaient un risque accru de devenir alcooliques. D'une part, le goût sucré de ces boissons masque celui de l'alcool. D'autre part, la caféine qu'elles contiennent en quantité donne l'impression d'un moindre effet. Résultat : les consommateurs boivent davantage et tombent plus facilement dans la prise de risques liés à la consommation d'alcool.

ol. Sa popularité a explosé en 2008 avec la publication du livre « Le dernier verre » d'Olivier Amelien. Ce cardiologue, devenu alcoolique, y racontait son auto-expérimentation de ce médicament et comment, pris à de très fortes doses, il avait supprimé son envie de boire, le « craving ».